Union Régionale Lorraine

Entrée F - Place du Général de Gaulle - 57000 METZ
☏ 03 87 62 67 64 - 🖷 09 79 94 30 82 - sncf : 772 992
e-mail : unsa-cheminots.metz@wanadoo.fr

EIC LORRAINE

Compte-rendu des réunions DP des 15 et 16 Novembre 2012

Cher(e) collègue,

La séance s'est déroulée sous la présidence de M. HORNY DET de l'EIC Lorraine assisté de M. PISIAS Reynald RRH et M. SIMON Bernard adjoint RS.

INFORMATIONS DONNEES EN SEANCE :

La délégation UNSA souhaite avoir des informations sur la Réforme du Ferroviaire.

Après la phase de réflexion et de débat qu'ont constitué les Assises du Ferroviaires, le Ministre Frédéric CUVILLIER a officiellement lancé la "Réforme du Système Ferroviaire" le 30 octobre dernier, à l'occasion de la célébration du 75e anniversaire de la SNCF.

Elle comprendra 4 axes :

- la qualité de service et les missions de service public : unification des fonctions de gestionnaire d'infrastructure dans une entité unique, le GIU, et rattachement à l'exploitant historique au sein d'un pôle public unifié, dans le respect des règles européennes.
- le redressement économique : nécessité, au vu des enjeux économiques et financiers du système, de donner les moyens d'un équilibre durable, ainsi que des règles permettant d'encadrer l'endettement.
- le social : modernisation du dialogue social avec un nouveau "pacte social" conclu par tous les partenaires de la branche ferroviaire pour garantir le meilleur fonctionnement du système.
- l'Europe : préparation du système ferroviaire à l'ouverture à la concurrence, mais sans anticipation, garantie sur l'indépendance du GIU et sur l'accès au réseau, et avec négociation d'un niveau de garanties sociales obligatoire pour tous les Etats membres. Une mission est confiée à MM. J.L. BIANCO et J. AUXIETTE, avec pour objectif un texte de loi qui serait proposé au Parlement au 2e Semestre 2013.

QUESTIONS :

1. La délégation UNSA souhaite un point sur le recrutement pour l'année 2012. Quelles sont les perspectives pour 2013 ?

Ont été embauchés en 2012 :
- 20 ATT TS
- 5 ATT OP (dont 2 en compensation des échecs de 2 ATEF)

Les 3 ATTOP embauchés le 08 novembre, sont affectés à Creutzwald, Jarville et Woippy PRS.

- 10 ATEF ayant validé leur formation
- 1 JC

Doivent être embauchés d'ici la fin de l'année: 2 (voire 3) ATT.TS en compensation de licenciement et/ou démission d'ATT.TS recrutés en 2012.

Sur 2012, seule l'embauche d'un TH n'a pas été réalisée (le candidat évoqué aux précédentes DP n'a pas eu le renouvellement de sa RQTH).

Pour 2013, sont prévues les embauches de :
- 15 ATT TS
- 2 TH
- 12 ATEF sous réserve de réussite à leur formation
- 1 JC

Les affectations des embauches pour 2013 ne sont pas définies à ce jour.

2. La délégation UNSA et les agents demandent à connaître le nombre et le détail des postes vacants sur l'EIC.

UO Hagondange : poste d'Assistant RH - pas de candidat TAD RH - recherche de solution en cours. Un agent Fret est actuellement prêté à l'EIC pour assurer certaines missions du poste.
UO Metz Sablon : néant
UO Toul : néant
UO Epinal : AC Contrex (cf DP précédentes)
UO Capacité : Poste d'Assistant TE au COGC (suite décès M. FRITZ). Un agent est en cours de formation (M. LELIEVRE) et d'autres candidatures sont en cours d'examen (inaptitude probable d'un agent).

3. La délégation UNSA souhaite connaître les modifications apportées au CO depuis la dernière réunion.

Deux modifications :
Requalification du poste de conseiller sécurité du pôle S de E à F
Requalification du poste d'ASMTE LGV de l'UO de Toul de E à F

4. La délégation UNSA souhaite une information sur la procédure de demande de mutation.
A qui ? A partir de quand ? Durée de validité ? Suivi de la demande ? Renouvellement ?

Les demandes de changement de résidence sont à transmettre au Pôle RH (Responsable Emploi) par la voie hiérarchique.
Elles sont enregistrées dans l'application IDAP/Changement de résidence et ont une durée de validité de 2 ans.
Elles sont examinées en fonction des vacances de postes.
A défaut de pouvoir répondre favorablement à la demande de mutation dans le délai de 2 ans, l'agent est consulté pour savoir s'il souhaite renouveler sa demande.
Conformément au Statut, les demandes de changement de résidence (pour motifs autres qu'état de santé ou rapprochement de conjoint) ne sont examinées que si l'agent peut justifier d'une durée de séjour d'un an minimum dans sa résidence actuelle.

Commentaire UNSA : En séance, nous avons demandé à ce qu'un rappel soit fait sur toutes les UO !

5. La délégation UNSA et les agents de Longuyon souhaitent connaître pour la période allant du 01/08/12 à cette séance DP, les jours où pour assurer le service d'AC et aiguilleur, il a été nécessaire de décaler le repos d'un agent en roulement ou faire appel au Dpx.

Août : 5 postes d'AC tenus par DPx titulaire et 2 par DPx intérimaire. 5 repos ont été décalés pour AC titulaires et 1 aiguilleur titulaire.
Sept : 3 postes d'AC tenus par DPx titulaire. 2 repos ont été décalés pour 2 AC titulaires.
Oct : RAS

Commentaire UNSA : En séance, le DET nous explique qu'il est bien conscient que la situation est difficile. Après avoir dit ça …

6. La délégation UNSA demande à savoir si une ou des formations sont nécessaires à l'agent qui accompli, pour l'EV, des prises en charges de personne à mobilité réduite. Si oui, la ou lesquelles ?

Lorsque, par contrat, l'EIC assure des missions de ce type pour le compte de l'EV, les agents doivent être formés avant la prise de poste.
Il existe une formation très complète, intitulée "Sensibilisation aux différents types de handicaps pour les agents des gares ayant des missions d'accueil".
Elle est dispensée notamment au campus voyageurs à Nancy, aux agents qui en font la demande.

Commentaire UNSA : Il est regrettable que les agents de l'EIC ne sachent pas que cette formation existe .Ils doivent en faire eux-mêmes la demande alors que pour beaucoup ils tiennent déjà les postes et pour le moment appliquent l'article 22 : dém ... -toi comme tu peux !

7. La délégation UNSA demande quelles sont les prévisions de figeages pour les fêtes de fin d'année 2012.

A ce jour, l'analyse du trafic de fin d'année n'est pas réalisée (FRET et travaux notamment) et ne permet pas d'établir cette prévision.

Commentaire UNSA : Attention aux surprises !!!

8. Le flash info n°25 relatif aux congés de Noël/No uvel An 2012 précise la date limite pour laquelle les demandes doivent parvenir à la CPS mais n'informe pas les agents sur la date de réponse. La délégation UNSA et les agents demandent à quelle date limite ils pourront prendre des engagements.

La date limite pour les demandes était fixée au 31 octobre 2012 (flash info n°25).
Les CPS travaillent actuellement sur ces demandes. Les réponses parviendront à la fin de ce mois.
Bien que les congés de fin d'année ne relèvent pas des mêmes règles que les congés dits "protocolaires", un calendrier reprenant les différentes échéances (demandes et délai de réponse) est souhaitable. Pour 2013, le FLASH info correspondant en fera état.

Commentaire UNSA : Après le challenge UO pour les congés, la Direction enchaîne et nous remet la pression. Une fois de plus on nous demande de faire des efforts sans rien en retour.

9. L' UFMT de Nancy a reçu en formation STEM du personnel Effia dans le but de pouvoir leur permettre de réaliser ce type de mission pour le compte de la CCR de Dijon. La délégation UNSA demande qu'elles sont les solutions futures envisagées par l'EIC Lorraine pour répondre à cette problématique

Les premières opérations CCR n'impactent pas le "réseau" STEM.
La liste des points de surveillance dédié à la STEM figure dans la consigne d'établissement S2C n°3 (EIC LOR DC00107), soumise à la revue bisannuel le des textes de sécurité, sauf modification notable intervenant dans ce délai.
La dernière version date du 04-08-2011.
Les normes de STEM figurent à l'article 24 de la NG S2C n°1 (DC01515).

Les postes chargés de la STEM sont :
Revigny, Toul, Luneville pour la ligne 1,
Longuyon ligne 7,
Creutzwald, Bening ligne 8,
Uckange, Remilly ligne 3,
Chalindrey, Neufchateau (et Toul) ligne 15,
Conflans, Gandrange ligne 5,
Pagny/Moselle (et Conflans+ Longuyon) ligne 12,
Forbach (et Remilly et Béning) ligne 11,
A ces postes STEM s'ajoutent les DBC implantés sur le réseau, et reliés aux postes de surveillance.
Pour NOVEANT, une dérogation définitive de suppression du poste de guet a été accordée par la DCF en date du 08 juillet 2010.

Commentaire UNSA : L'EIC Bourgogne en avance par rapport à notre région supprime les postes d'aiguillage à vitesse grand V sans en mesurer les conséquences. Puis ils reviennent en arrière en remplaçant les agents INFRA par des agents des agents de chez EFFIA pour effectuer notre cœur de métier : **la STEM** .Où est l'économie ?

10. Suite à la mise en place des visites d'aptitude sécurité à Paris, une commission de recours devait être créée pour les inaptes définitifs. Cette commission existe-t-elle ? Qui la compose ? Ou siège t-elle ? Quelle est la procédure à suivre pour un agent qui souhaiterait la saisir ?

La Commission de recours devait être créée au 1er octobre 2012. La Direction des Services Médicaux souhaitait présenter le projet de commission de recours aux OS au cours d'une réunion qui s'est tenue le 29 août, mais finalement ce point de l'OJ n'a pas été abordé. Des réunions bilatérales sont programmées pour rediscuter du sujet.
La Commission de recours devrait être constituée de trois médecins, dont l'un assurera la présidence, de deux psychologues et d'un représentant de la DCF.
L'agent disposera de deux mois pour saisir la commission et présenter un recours (courrier par la voie hiérarchique).
Il adressera sa demande auprès de la commission, qui transmettra les documents fournis aux membres de la commission, à l'exception des pièces médicales, qui ne seront transmises qu'aux seuls médecins.

Commentaire UNSA : Afin de permettre une équité dans cette commission, nous sommes étonnés qu'aucun délégué syndical ne soit invité !

11. Courant septembre, l'EIC via les Dpx a fait parvenir aux agents une info sécurité traitant d'évènements récents liés à la mise en œuvre des protections dans les domaines S6B,S9 et S11. Tout agent pouvait y apporter ses remarques en retour grâce à la feuille d'émergence distribuée avec celle-ci. La délégation UNSA souhaite connaître le nombre de réponses retournées et les commentaires qu'elles ont pu susciter.

2 fiches remontées sur l'UO HGD, et concernant des propositions de découpage/groupement de ZEP. Traitées directement par l'UO.
D'autres remontées concernent la qualité, le nombre et les délais de mise à disposition des CCTT, bien que la planification mise en place par le coordinateur travaux soit appréciée.
Remontées à CREUTZWALD, concernant des écarts constatés côté V (REX).

12. La délégation UNSA souhaite connaître qu'elles sont les UO détentrices de l'appareil CATU qui permet de vérifier l'étanchéité des gants caténaires.

Les UO de TL, HGD et EL ont un CATU.
A noter que ces appareils vont devenir inutiles, car le nouveau contrat cadre, ne propose que les

gants de la marque SPERIAN "électrosoft", lesquels ne sont pas à tester par un système pneumatique, et doivent être changés tous les ans.
Les gants de la marque REGELTEX ne seront plus fournis.

13. La délégation UNSA souhaite avoir des informations sur la réouverture de la ligne Sarreguemines-Bitche.

Aucune information officielle, ni côté RFF, ni côté Conseil Régional, depuis les dernières DP.

Commentaire UNSA : Ca sent pas bon !!!

La prochaine réunion des DP aura lieu le 13 Janvier.

Merci d'adresser vos questions pour le 06/01/2013.

Vos contacts UNSA sur l'EIC LORRAINE :

Délégués du Personnel :	**Eric BUGADA**	**03 82 39 81 07 ou 778.107**
	Gilles ZERRES	**06 15 67 03 07**
	Mickael BAILLY	
	Julien GAUCHEROT	
	Olivier BILOUROU	**06 82 48 96 45**
Représentant Syndical :	**Pascal SCHMITT**	**06 81 57 04 64**

- ✂ -

Si vous voulez adhérer, renvoyez le bulletin ci-après, à :

UNSA/ Cheminots - M. Le Secrétaire Régional de l'UNION Régionale Lorraine
Porte F - Gare de METZ
Téléphone : 03.87.62.67.64 - 77.29.92 unsa-cheminots.metz@wanadoo.fr

Réduction de 66 % sur impôts
et
adhésion à l'ADEIC (Association de Défense d'Education et d'Information du Consommateur)

Bulletin d'Adhésion

NOM……………………………………..Prénom…………………………………………

Fonction……………………..Grade…………………Qualification………Niveau …….

Adresse domiciliaire ………………………………………………………………………

…………………………………………………………………………………………………

Etablissement ………………………………………………N°CP …………………..

Téléphone Service ……………………… . Téléphone Portable ……………………

Adresse EMail (perso ou SNCF) …………..………………..

A………………………..le,………………………..Signature………………………...

Dossier de presse :

Titre : *La réforme du système ferroviaire : une ambition pour le modèle français*

A télécharger !

http://www.developpement-durable.gouv.fr/spip.php?page=article&id_article=29871

UNSA-cheminots, quoi de neuf sur le site ?

http://lorraine.unsa-cheminots.org